

***De la nécessité de recréer une langue médicale***

**Jean-Joseph-Augustin POUGET (\*)**

**(1792 - 1859)**

par Monseigneur POUGET

Une thèse portant sur un sujet aussi austère que : « *Considérations sur l'utilité d'une application rigoureuse de la Philosophie à la Science Médicale* » peut parfois, entre les mains d'un jeune médecin, devenir un bouquet accompagnant une demande en mariage.

Tel fut le sort de celle présentée et soutenue à la Faculté de Paris, le samedi 15 juin 1822, par Jean-Joseph, Augustin Pouget, bachelier ès lettres, chirurgien à l'hôpital militaire de la Garde Royale (1).

En effet, quinze jours après parvenait, 32, rue Dauphine, un exemplaire relié en maroquin rouge avec encadrement au fer et, sur le premier plat, l'inscription :

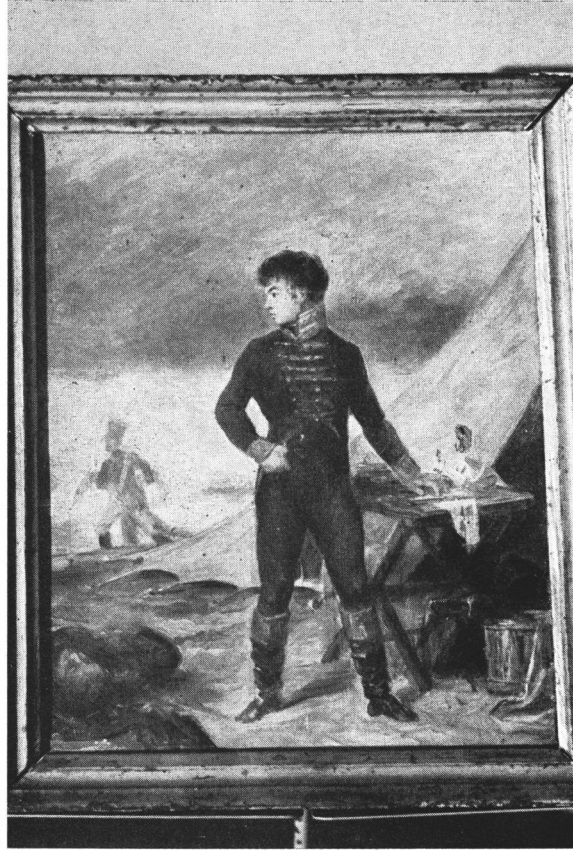
*A Mlle Adèle Hainfray.  
Hommage respectueux.  
J.J.A. Pouget.*

Découvrant dans la bibliothèque de mon père cet in-quarto, au moment de mon départ à Paris pour mes études, j'ai lu avec une coupable curiosité la lettre de mon arrière-grand-oncle à celle qui serait bientôt son épouse. Elle était calligraphiée et blottie sous la page de garde verte :

---

\* Communication présentée à la séance du 25 octobre 1975 de la Société Française d'Histoire de la Médecine.

(1) Né le 27 août 1792 à Nevers, il fit une courte carrière militaire : sous-aide au 142<sup>e</sup> Régiment (1813) ; 35<sup>e</sup> de ligne (1814) ; 5<sup>e</sup> Corps d'Armée (1817) ; Hôpital de Toulon (1818) ; Val-de-Grâce (1819) ; chirurgien à l'Hôpital Militaire de la Garde Royale, le 13 novembre 1819.



Mademoiselle,

Depuis longtemps j'attendais avec impatience le titre que je viens d'obtenir. C'est lui qui me permet, enfin, de réaliser un projet bien cher à mon cœur et dont chaque jour j'appréciais, en vous voyant ou en pensant à vous, les nombreux avantages. Ce projet était celui d'aspirer à votre main, d'être honoré du nom de votre époux. Avant que le titre de Docteur me fût accordé, j'ai dû garder le silence et renfermer dans mon âme tous les sentiments que vous m'aviez inspirés ; heureux si cette réserve qui, quelquefois, me fut bien pénible, doit aujourd'hui être récompensée.

Déjà, j'ai reçu en partie le prix de mes soins : vos parents ont daigné agréer ma demande ; ils sont disposés à m'accorder le nom de fils, si vous voulez bien m'accorder celui d'époux... C'est donc à vous que je m'adresse maintenant !... prêt à vous entendre confirmer ou détruire un commencement de bonheur ; que je suis tremblant !... que j'éprouve d'émotion !...

Quelle que soit votre réponse, Mademoiselle, daignez accepter l'hommage de cette thèse ; si j'ai le malheur de ne point voir mes sentiments agréés, gardez-la comme un témoignage d'estime offert par un infortuné. Si vous répondez, au contraire, à mes vœux d'une manière avantageuse, permettez-moi de vous la présenter comme un ouvrage auteur de ma félicité. C'est sur cet acte même qui me fit donner un titre dans le monde, que je trace en ce moment, avec un plaisir infini, le serment de vous chérir toujours, le serment de contribuer à votre bonheur par tous les moyens possibles. Si jamais j'y devenais parjure, qu'il me rappelle à mes devoirs ou qu'il soit ma condamnation !

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur.

J.J.A. Pouget.

Paris, 30 juin 1822. »

\*

Ma curiosité s'était arrêté là, j'avais pour excuse mes 16 ans. Beaucoup plus tard, j'ai porté attention à cette thèse.

Ce sont les réflexions d'un étudiant faisant part des difficultés qu'il a rencontrées pendant ses deux années de faculté, après quatre ans et trois mois de service aux Armées. Soit 39 pages, dont le sérieux n'a d'égal que la requête adressée à la belle Adèle ; c'est un plaidoyer en faveur d'un nouveau langage pour l'enseignement de la médecine.

L'auteur a lu Locke, Condillac, Laromiguière (2). Il lui semble nécessaire d'appliquer rigoureusement la Philosophie à la Science Médicale et d'en ramener le langage à n'être que « l'expression pure, simple, méthodique de ce qu'enseigne l'observation ». L'article « Parole » du Dictionnaire des Sciences Médicales de Fournier (3) et Bégin, est à l'origine de cette véritable dissertation.

J.-J.-A. Pouget soulève un certain nombre de questions et essaie de leur trouver une solution.

1. Les formes classiques de la science médicale sont-elles convenables ? L'auteur cite Chaussier, Bichat, Duméril qui condamnent le « jargon scientifique ». Il vante Pinel qui reprend la méthode analytique d'Hippocrate. Bien vite, il constate que les mots « Médecine » et « Chirurgie » sont l'objet de vives discussions. Y a-t-il des maladies médicales, y a-t-il des maladies chirurgicales, alors que la fièvre est une ?
2. Les changements apportés au cours des âges dans les formes et la langue médicales seront-ils ratifiés par le raisonnement ?

---

(2) Philosophe, disciple de Condillac, membre de la congrégation des Doctrinaires.

(3) Fournier-Pescay, médecin, secrétaire du Conseil de Santé des Armées auquel est dédiée cette thèse.

Faisant allusion aux débats sur les mots « Fièvres », « Virus », « Vices », J.-J.-A. Pouget conclut que l'indétermination des mots amène celle des idées. Et il s'enhardit.

3. Les diverses sciences ne peuvent-elles pas devoir à elles seules leur progrès ? La philosophie a-t-elle, à juste titre, la prétention de guider les hommes qui s'en occupent ? Ne peuvent-ils pas, enfin, secouer le joug qu'elle leur impose ?

Se référant à l'observation de Larrey au sujet d'un blessé de la Garde Royale, notre jeune chirurgien montre que l'intelligence, effet de l'action de l'encéphale, peut persister malgré d'importantes altérations du cerveau, et qu'il faut lui imposer une marche régulière pour arriver au but qu'elle se propose. On ne saurait donc secouer le joug de la philosophie.

De plus, l'apport des autres sciences, notamment les sciences humaines et les mathématiques, n'est pas négligeable. Chaussier, dans la nomenclature anatomique, s'est inspiré des découvertes de Lavoisier ; Pinel a utilisé la méthode de Linné. Toutefois, il faut redouter une certaine synonymie génératrice de confusions, d'où la nécessité d'une direction méthodique dans l'usage de l'intelligence. C'est l'occasion d'une belle envolée :

« Le monde philosophique, le monde littéraire nous appellent à leur tribunal d'ordre et de méthode ; ils nous somment d'y répondre... faisons de la médecine la plus exacte, la moins variable des sciences. Cherchons à l'élever à un tel degré de perfection qu'elle commande le respect, excite l'admiration et soit par ses services la récompense la plus flatteuse pour ceux qui l'exercent. »

Revenant à l'idée génératrice de sa thèse, notre médecin philosophe conclut que les formes classiques médicales actuelles doivent être construites sur un meilleur plan et, proposant d'aller chercher une réponse satisfaisante dans les ouvrages des philosophes, il déclare en toute loyauté : « Je suis moi-même à la recherche de la langue du raisonnement appliqué à la médecine... Puisse l'indulgence de mes maîtres accueillir mes premiers efforts ! »

Nous ne connaissons pas les réactions du Jury, dont le président était Desgenettes, et les examinateurs Roux, Chaussier, Dubois, Lallement, Pelletan.

Le procès-verbal de soutenance, la 122<sup>e</sup> thèse de l'année, signé par Chaussier, Béclard, Roux, Marjolin, Desgenettes, les déclare satisfaits des réponses de J.-J.-A. Pouget, et propose de lui faire délivrer le « diplôme de Docteur en Médecine ».

Par contre, nous avons, datée de Nevers, le 25 juillet 1822, une lettre d'un certain F. Blousat, docteur ès lettres, qui rappelle étonnamment le témoignage d'encouragement décerné aux lauréats de la Faculté :

« L'application, Monsieur, de la philosophie à la Science médicale est une idée féconde et hardie. Trop longtemps, les mots ont tenu la place des choses. On s'est égorgé pendant des siècles pour une lettre de plus ou de moins. Votre savante dissertation tend, au contraire, à conserver les hommes.

Continuez, Monsieur, d'étudier les grands maîtres, pour le devenir vous-même. La carrière est belle. Vous vous y annoncez sous des auspices brillants. Déjà, vous avez un titre bien flatteur, celui de vous être créé.

Du talent, de la modestie, du véritable esprit et une belle âme, j'ai trouvé tout cela dans votre ouvrage et, de plus, l'occasion de vous remercier de votre aimable souvenir et de vous assurer des sentiments du plus sincère attachement.

F. Blousat,  
Docteur ès lettres. »

\*  
\*\*

Pourquoi retenir l'attention sur une thèse âgée de 153 ans et qui serait tombée dans l'oubli sans la belle reliure destinée à une fiancée ? Sinon parce que les progrès de la science dans l'intelligence des choses se concrétisent par une terminologie plus claire. C'était, déjà en 1822, le problème de la communication et de l'expression technologique qui, avec la connaissance approfondie des phénomènes de culture, font partie de l'armement du médecin moderne.

\*  
\*\*

Le jeune docteur reprit le chemin de l'hôpital de la Garde Royale et, le 9 décembre 1822, J.-J.-A. Pouget, en grand uniforme, franchissait, radieux, le seuil de son domicile, 24, rue des Grands-Augustins, pour épouser, à Saint-Germain-des-Prés, Marie-Adèle Hainfray.

Il démissionna de ses fonctions militaires le 21 mai 1823, après un court passage au 3<sup>e</sup> Corps de l'Armée des Pyrénées et au 63<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de ligne.

Il s'installa alors à Paris, 3, rue du Cloître-Saint-Jacques, où il mena la vie d'un modeste praticien, consultant de 3 à 4 heures.

Il mourut le 25 juin 1859, à l'âge de 67 ans.

